

GLOSSAIRE

● **Compétences psychosociales**

Aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement (OMS 1993)

● **Consultation avancée équipes mobiles**

Les consultations avancées sont des consultations spécialisées qui réalisent des diagnostics et/ou des prises en charge dans les services de proximité (maisons de santé pluriprofessionnelles, hôpitaux locaux, ...), dans les situations où les médecins de premier recours ont besoin d'un appui technique et spécialisé. Elles peuvent être organisées en téléconsultation. Les équipes mobiles, sont des équipes pluri-professionnelles, spécialisées sur une pathologie ou une thématique. Rattachées à une structure hospitalière, elles interviennent au sein des autres services de l'hôpital mais aussi en proximité auprès des professionnels de premier recours qui les sollicitent.

● **Continuité des soins**

Le principe de continuité des soins a pour objectif d'assurer à l'ensemble des concitoyens un accès aux soins 24H/24.

D'un point de vue administratif, elle se distingue de la permanence des soins, qui répond à des critères précis de santé et d'horaire

● **Contrat local de santé**

Ces contrats prévus par la loi HPST et conclus entre l'Agence et les collectivités territoriales, visent la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé.

Ils portent sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social mais également sur les déterminants de la santé (logement, transports, environnement physique, cohésion sociale etc.). Ils concernent les territoires particulièrement vulnérables, volontaires pour un engagement contractuel. Ils peuvent également associer d'autres acteurs de la santé volontaires.

● **Coordonnateur**

Professionnel dont la compétence première est sanitaire ou médico-sociale, désigné pour être responsable de la coordination des acteurs participant :

- au bon déroulement du parcours de soins d'un patient
- à la réalisation du projet de vie d'une personne en situation de handicap quel que soit son âge.

● **Dossier médical personnel (DMP)**

Le Dossier Médical Personnel est un dossier médical, informatisé et sécurisé qui accompagne le patient tout au long de sa vie. Il permet au patient et aux professionnels de santé autorisés, de partager, partout et à tout moment, les informations de santé (antécédents et les allergies, les prescriptions médicamenteuses, les comptes-rendus d'hospitalisation et de consultations, résultats d'examens complémentaires) utiles à la coordination des soins du patient. (Source : <http://www.dmp.gouv.fr>)

● **Dossier unique d'inscription**

C'est un dossier type formalisant une demande d'entrée en EHPAD, et valable pour l'ensemble des établissements accueillant des personnes âgées dans la région. Il pourrait à termes permettre une gestion centralisée des listes d'attente.

● **Education pour la santé**

Composante de la promotion de la santé, l'éducation pour la santé est un processus créant avec les personnes et les groupes les conditions de développement de leurs capacités vis à vis de la santé, valorisant leur autonomie et leur responsabilité. Il s'agit de l'éducation « pour » la santé de la personne ou de la population elle-même, telle que celle-ci la conçoit et telle qu'elle choisit de la construire, et non pas seulement telle que la projettent les professionnels ou les autorités extérieures.

● **Education thérapeutique du patient (ETP)**

L'éducation thérapeutique du patient a pour objectif d'aider les patients atteints de maladie chronique (et leur famille) à comprendre la maladie et son traitement, à collaborer ensemble et à assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge, dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie.

L'ETP, qui fait partie intégrante de la prise en charge du patient, comprend des activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie. (Source : OMS et HAS)

● Filière / réseau

● **Filière** : Une « filière de soins » c'est la trajectoire des patients telle que l'on peut la décrire a posteriori ou telle que l'on peut essayer de l'infléchir par des mesures soit incitatives, soit réglementaires ou législatives. Cette filière est caractérisée par :

- les intervenants successifs
- la nature des soins apportés par chacun d'entre eux
- les règles de progression du patient entre ces divers intervenants

(...) L'organisation en filières respecte l'indépendance des acteurs, chacun prenant la suite de l'autre par un mécanisme d'adressage. La continuité est assurée par le passage de relais sous forme de courrier ou de compte rendu. (Source : Université de Rennes - 2002)

● **Réseau** : Groupement d'individus, d'organisations et d'organismes structuré de façon non hiérarchique autour de questions ou de préoccupations communes, qui font l'objet d'une action préventive et systématique reposant sur une volonté d'agir et la confiance (Source : OMS - glossaire de la promotion de la santé - 1999)

● Gestionnaire de cas

Professionnel de l'accompagnement dont la mission est d'assurer le suivi et la coordination de l'ensemble des interventions (des secteurs sanitaire, social et médico-social) mises en place au profit, dans les situations les plus complexes, d'une personne en situation de handicap quel que soit son âge.

Le gestionnaire de cas assure la continuité informationnelle et relationnelle. Il prend en compte l'ensemble des problématiques de la personne et doit garantir une réponse harmonisée complète et adaptée (cf. plan Alzheimer).

● Indicateur de ressources (ou de moyens)

Les indicateurs de ressources informent sur les moyens financiers, humains, matériels, organisationnels ou réglementaires utilisés (...) pour la mise en œuvre du programme. (Communauté européenne, MEANS, Evaluer les programmes socio-économiques, Volume 2 - Choix et utilisation des indicateurs pour le suivi et l'évaluation, 1999, 261 p)

● Indicateur d'action

Les indicateurs d'actions mesurent le type d'utilisation des ressources pour parvenir à des réalisations. Ils attestent du travail mené pour produire des réalisations spécifiques

● Indicateur de réalisation

Les indicateurs de réalisations représentent le produit de l'activité des opérateurs.

Ils permettent de déterminer si une action est « réalisée / en cours / à faire » (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale, Kit méthodologique, sur le suivi et l'évaluation du projet régional de santé (PRS), Septembre 2011)

● Indicateur de résultat

Les indicateurs de résultats représentent les avantages immédiats du programme (ou exceptionnellement les inconvénients immédiats) pour les destinataires directs.

● Indicateur d'impact

Les indicateurs d'impacts représentent les conséquences du programme au-delà de son interaction directe et immédiate avec les destinataires.

On distingue deux catégories d'impact : ceux selon qui s'attachent aux conséquences qui apparaissent ou perdurent à court ou moyen terme **chez les destinataires directs du programme** (impacts spécifiques), et ceux qui affectent à court ou moyen terme des **personnes ou organismes qui ne sont pas destinataires directs**

Les impacts inattendus (retombées) sont rarement développés.

(Communauté européenne, MEANS, Evaluer les programmes socio-économiques, Volume 2 - Choix et utilisation des indicateurs pour le suivi et l'évaluation, 1999, 261 p.)

● Inégalités de santé

Différences d'état de santé mesurables entre les groupes sociaux. Les inégalités sociales de santé sont le résultat d'interactions entre les différents niveaux :

- caractéristiques biologiques des individus,
- comportements et styles de vie personnels,
- influences des groupes sociaux,
- facteurs liés aux conditions et milieux de vie et de travail, à l'accès aux services essentiels (offre alimentaire, éducation, logement, services de santé...),
- conditions économiques, culturelles et environnementales qui prévalent dans l'ensemble de la société

GLOSSAIRE

● **Maintien à domicile / Vie à domicile**

Sachant que le droit de chacun à choisir son lieu de vie doit être affirmé, la notion de maintien à domicile d'une personne recouvre non seulement son domicile personnel ou le domicile de son aidant, mais aussi le domicile collectif ou accompagné dans lequel cette personne a choisi de vivre (dans la limite de ses capacités). On préférera le terme de «vie à domicile»

● **Maladie chronique**

Maladie qui se déroule sur un long terme, souvent associée à une invalidité ou à la menace de complications sérieuses, et susceptible de réduire la qualité de vie du patient (Source : *Glossaire européen en santé publique*)

● **Mortalité prématurée**

Décès survenus avant 65 ans (Source : *IRDES - définitions des indicateurs d'état de santé*)

● **Réponse graduée :**

● **Niveau de proximité / Niveau de recours / Niveau de référence ou d'expertise**

Dans le cadre de la réponse graduée telle qu'organisée dans le PRS Pays de la Loire

● **Le niveau de proximité** est le niveau où s'organise la réponse en proximité aux besoins de santé de la population. Il relève d'une approche globale de la personne, tant sur le plan des soins de premier recours, polyvalents, que sur celui de la prévention, de l'accompagnement, de la réinsertion et de la réadaptation.

● **Le niveau de recours** concerne la prise en charge des personnes dont la pathologie nécessite une réponse spécialisée, technique, des compétences multidisciplinaires, des plateaux techniques d'exploration, ...

● **Le niveau de référence** ou d'expertise répond au besoin d'un degré élevé d'expertise, tant pour le dépistage, les explorations, le diagnostic, le traitement, que pour l'enseignement et la recherche.

● **Parcours de vie / Parcours de soins**

● **Le parcours de vie individuel** est composé d'un ensemble de trajectoires plus ou moins entrelacées et renvoyant aux différentes sphères dans lesquelles se déroule l'existence individuelle : scolaire, professionnelle, familiale, associative, etc. (Elder, 1998). Dans ce domaine, l'objectif du PRS est la bonne prise en compte de l'ensemble de ces axes dans le respect du souhait de l'intéressé et en tenant compte de ses capacités.

● **Le parcours de soins** peut se définir comme un ensemble d'étapes que le patient va suivre tout au long de la trajectoire depuis l'apparition de la maladie, en passant par les différentes structures et professionnels qui assureront sa prise en charge. Chaque parcours de soins est individualisé et vise à donner une réponse adaptée aux besoins de l'individu, en fonction de sa maladie et par la spécificité de sa situation caractérisée par ensemble des composantes humaines, culturelles, sociologiques le concernant. (Viviane CAILLAVET-BACHELLEZ, «le parcours de soins du patient : un dispositif fédérateur pour les Communautés Hospitalières de Territoire» - EHESP septembre 2010)

● **Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)**

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge médico-sociale, placées au sein des établissements publics de santé et des établissements de santé privés participant au service public hospitalier. Elles ont pour mission de faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social. Elles les accompagnent également dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits.

● **Permanence des soins**

La permanence des soins peut se définir comme une organisation mise en place par des professionnels de santé afin de répondre par des moyens structurés, adaptés et régulés, aux demandes de soins non programmés exprimées par un patient. Elle couvre les plages horaires comprises en dehors des horaires d'ouverture des cabinets libéraux et en l'absence d'un médecin traitant. (Source : *Rapport du groupe de travail opérationnel sur la permanence des soins*, Charles DESCOURS, janvier 2003)

La permanence des soins n'est pas la continuité des soins, obligation déontologique qui s'impose au praticien vis-à-vis de sa patientèle.

● **Personne en situation de handicap quel que soit l'âge**

Dans le cadre du PRS Pays de la Loire, la notion de «personne en situation de handicap quel que soit l'âge» s'entend pour tout individu souffrant d'une limitation d'activité ou de restriction de participation à la vie en société, ou de dépendance, subie dans son environnement raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou

psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

● Plan blanc élargi

Plan coordonnant au niveau départemental l'ensemble du système de santé en vue de la gestion d'un événement qu'un établissement de santé seul ne pourrait maîtriser. Il permet la mobilisation, si nécessaire par réquisition, de toutes les structures sanitaires et médico-sociales et de tous les professionnels de santé pouvant être concernés par ce type d'événement.

● Premier recours / Second recours / secteur ambulatoire

● La loi HPST prévoit que les **soins de premier recours**, ainsi que la prise en charge continue des malades en proximité concernent la prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement et le suivi des patients ; la dispensation et l'administration des médicaments, produits et dispositifs médicaux ainsi que le conseil pharmaceutique ; l'orientation dans le système de soins et le secteur médico-social ; l'éducation pour la santé. (Source : Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires)

● Les **soins de second recours** sont les soins qui, en raison de leur complexité, ne peuvent être pris en charge par les médecins généralistes et de ce fait sont assurés par les médecins spécialistes (Source : Sénat, rapport n°380, 2009)

● **Secteur ambulatoire ou «soins de ville»** : Il s'agit de tous les soins (préventifs et curatifs) dispensés à un patient non hospitalisé par les professionnels libéraux et les centres de santé.

● Prévention

La prévention se définit « non seulement comme l'ensemble des mesures prises pour éviter la survenue d'un accident ou d'une maladie, mais c'est aussi tout ce que font un individu ou un groupe, informés et responsabilisés, en faveur du maintien ou de l'amélioration de leur santé» (Pr SAN MARCO, Mme FERRON, « Agences Régionales de santé. Promotion, prévention et programmes de santé », INPES novembre 2009)

On distingue actuellement trois types de prévention (qui remplacent les anciennes notions de prévention primaire, secondaire et tertiaire) :

● **prévention universelle** destinée à l'ensemble de la population (promotion de la santé, éducation pour la santé, sécurité sanitaire...)

● **prévention sélective ou prévention orientée** vers des sous-groupes en fonction des risques spécifiques auxquels ils sont exposés (veille et alertes sanitaires, vaccination, dépistage de pathologies)

● **prévention indiquée** ou ciblée pour les patients ou personnes en perte d'autonomie (éducation thérapeutique, association soins/prévention)

● Professionnel de santé

Tous les prestataires de soins médicaux-et paramédicaux, travaillant dans le cadre du système de santé relevant du champ sanitaire et médico-social ainsi que les autres fournisseurs de soins (d'après l'Organisation mondiale de la Santé, Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, Genève 2001, Equipe Classification, Évaluation, Enquêtes et Terminologie)

● Projet de vie

Le projet de vie a vocation à intégrer la globalité des informations relatives à une personne en situation de handicap quel que soit son âge : données socio-culturelles, psycho-sociales, capacités physiques et psychiques, entourage, conditions de vie, expression des besoins et des souhaits de la personne et de son entourage. Il identifie, à partir de ce tableau global, les options les plus conformes aux envies de l'intéressé, compatibles avec les différentes contraintes existantes.

● Projet personnalisé

Document prévu par la loi de 2005, élaboré pour toute personne suivie ou prise en charge dans un établissement ou service médico-social et destiné à organiser en lien avec ses souhaits de l'intéressé et ceux de sa famille le projet de vie de l'intéressé. Il intègre, dans sa construction, la vie passée de la personne, ses valeurs, ses compétences, son histoire, ses appétences

● Promotion de la santé

La promotion de la santé est le processus qui permet aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci. Définie par la Charte d'Ottawa en 1986, elle s'organise en un certain nombre d'axes stratégiques susceptibles de permettre aux personnes et aux groupes d'améliorer leur santé : élaborer une politique publique de santé, créer des milieux favorables, protéger l'environnement, renforcer l'action communautaire, développer les attitudes personnelles, réorienter les services de santé.

ANNEXE 2 : GLOSSAIRE ET SIGLES

GLOSSAIRE

● Référent

Le référent, régulièrement présent auprès d'une personne en situation de handicap quel que soit l'âge, est susceptible d'assurer la transmission des informations et leur retour à l'intéressé pour faciliter l'adéquation et la compréhension de la prise en charge par les différents professionnels impliqués. En fonction de la situation, il peut s'agir de l'aidant, d'un membre de la famille, d'un proche ou d'un voisin.

● Régulation

La régulation est un acte médical qui gère la réception et la gestion de tout appel à caractère d'urgence ou vécu comme tel. Elle comprend l'analyse de la demande, la détermination et le déclenchement rapide de la réponse la mieux adaptée, le suivi et la mise en œuvre de cette réponse et l'orientation vers un hôpital ainsi que la préparation de son accueil (Source : CHRU Strasbourg)

Elle s'applique également aux appels médicaux non urgents lorsqu'il s'agit d'orientation vers la réponse la plus appropriée.

● Sécurité sanitaire

Ensemble des programmes, décisions et actions visant à protéger la population contre tous les dangers et les risques considérés comme échappant au contrôle des individus et définis à ce titre comme relevant des pouvoirs publics et de leur régulation.

● Soin non programmé / Urgence

On entend par «soins non programmés» l'ensemble des demandes de soins qui ne font l'objet d'aucune anticipation. Elles correspondent aux demandes pour lesquelles le patient estime avoir besoin de voir un médecin quelle que soit l'heure et quel que soit le motif de sa venue (urgence ou non).

Est considérée comme «une urgence» toute situation non prévue, qui concerne une affection, ou la suspicion d'une affection, mettant en jeu la vie du patient ou l'intégrité de son organisme et exigeant la mobilisation rapide d'un médecin. (Source : CNAMTS)

● Territoire

● **Territoire de santé** : En région pays de la Loire, c'est le département (cf. arrêté ARS du 5 octobre 2010)

● **Territoire de proximité** : c'est une zone géographique restreinte que l'ARS détermine comme cadre pertinent de l'organisation de la réponse à un besoin. Ce cadre est susceptible de varier en fonction du champ concerné : soins ambulatoires,

permanence des soins, prises en charge médicales et médico-sociales pour les personnes handicapées quel que soit leur âge.

● **Territoire de premier recours** : c'est une zone géographique restreinte qui garantit à tous les malades et usagers, l'accès à proximité de leur lieu de vie ou de travail, à :

- la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement des maladies et des affections courantes ;
- la dispensation des médicaments, produits et dispositifs médicaux ;
- en tant que de besoin, l'orientation dans le système de soins ;
- l'éducation pour la santé

(Source : Etats Généraux de l'Organisation de la Santé, 2008)

● Veille sanitaire

Ensemble des actions visant à reconnaître la survenue d'un événement inhabituel ou anormal pouvant présenter un risque pour la santé humaine dans une perspective d'anticipation, d'alerte et d'action précoce. (Source : La veille et l'alerte sanitaires en France. Institut de veille sanitaire, 2011)

● Zone de défense

La zone de défense est un échelon administratif spécialisé, voué à trois missions :

- l'élaboration des mesures non militaires de défense et la coopération avec l'autorité militaire (la circonscription militaire de défense coïncide avec la zone) ;
- la coordination des moyens de sécurité civile ;
- l'administration d'un certain nombre de moyens de la police nationale et de moyens des transmissions du ministère de l'Intérieur.

La «zone de défense et sécurité ouest» regroupe les régions de Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie, Haute-Normandie et Centre. C'est le directeur général de l'ARS de Bretagne qui coordonne l'action des autres ARS, services et organismes relevant du ministère chargé de la santé, implantés dans la zone Ouest.

● Taux de diversification

Nombre de places en service / nombre total de places ce taux permet d'apprécier la part de l'offre d'accompagnement en milieu ordinaire par rapport à l'offre en institution

● Agenda 21 local

Guide de mise en œuvre du développement durable pour le 21^{ème} siècle établi lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992 à Rio De Janeiro. Ce guide affirme le rôle essentiel qui revient aux territoires et aux collectivités locales en matière de développement durable. A chaque niveau de collectivité, revient la responsabilité d'élaborer, pour son territoire, et de mettre en œuvre, un programme d'action répondant aux principes de l'Agenda 21. En France, un cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable a été adopté en 2006, élaboré en concertation avec les autres ministères, les associations d'élus et les collectivités locales, a permis de donner un cadre et une définition commune aux agendas 21 locaux.

GLOSSAIRE

LES MÉTIERS DE LA SANTÉ

Source : Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

● Professions médicales et pharmaceutiques

- Anesthésiste-réanimateur
- Cardiologue
- Chirurgien
- Chirurgien-dentiste
- Gynécologue-obstétricien
- Médecin
- Médecin gériatre
- Pharmacien
- Préparateur en pharmacie
- Préparateur en pharmacie hospitalière
- Radiologue
- Sage-femme

● Professions de soins et activités paramédicales

- Agent de service mortuaire
- Agent de stérilisation
- Aide-soignant
- Ambulancier
- Assistant dentaire
- Auxiliaire de puériculture
- Brancardier
- Infirmier
- Infirmier anesthésiste
- Infirmier de bloc opératoire
- Ingénieur en biologie médicale
- Manipulateur en électro-radiologie médicale
- Puéricultrice
- Radiophysicien en radiothérapie
- Technicien en analyses biomédicales

● Les métiers de rééducation

- Diététicien
- Ergothérapeute
- Masseur-kinésithérapeute
- Opticien-lunetier
- Orthophoniste
- Orthoptiste
- Psychomotricien
- Pédicure-Podologue

● Les métiers d'appareillage

- Epithésiste
- Oculariste
- Orthoprothésiste
- Orthopédiste-orthésiste
- Podo-orthésiste
- Prothésiste dentaire

● Les métiers administratifs et d'accueil

- Assistant de recherche clinique
- Permanencier auxiliaire de régulation médicale
- Responsable des admissions et des frais de séjour
- Responsable des secrétariats médicaux
- Secrétaire médical
- Technicien d'information médicale
- Technicien d'études cliniques

● Les métiers d'encadrement technique

- Responsable des services biomédicaux
- Responsable des services techniques généraux

■ Les métiers des systèmes d'information et télécoms

- Responsable d'applications hospitalières

■ Les métiers des équipements et installations

- Responsable biomédical
- Technicien d'installation et de maintenance des équipements biomédicaux
- Technicien de maintenance des fluides médicaux

■ Les métiers d'encadrement et de formation

- Cadre d'unité de gynécologie obstétrique
- Cadre de santé d'unité de soins et d'activités paramédicales
- Cadre de santé de secteur de soins et d'activités paramédicales
- Cadre de santé formateur en management et pédagogie des soins et activités paramédicales
- Cadre de santé formateur en soins et activités paramédicales
- Cadre de secteur de gynécologie obstétrique
- Cadre formateur en gynécologie obstétrique
- Directeur des soins et des activités paramédicales

■ Les professions de direction

- Directeur d'hôpital public
- Directeur d'institut de formation en soins, management et pédagogie et activités paramédicales
- Directeur d'établissement sanitaire et social
- Directeur d'établissement social et médico-social
- Directrice d'école de sages-femmes

ANNEXE 2 : GLOSSAIRE ET SIGLES

SIGLES

AAH

Allocation pour Adulte Handicapé

ACA

Anesthésie et Chirurgie Ambulatoire

ACS

Aide à la Complémentaire Santé

ACT

Appartement de Coordination Thérapeutique

ADAPEI

Association Départementale d'Amis, de Parents et de Personnes confrontées à des Déficits Intellectuels

ADELI

Automatisation des listes

ADMR

Aide à Domicile en Milieu Rural

ADOPS

Association Départementale pour l'Organisation de la Permanence des Soins

AFPA

Association Française de Pédiatrie Ambulatoire

AJ

Accueil de Jour

ALD

Affection de Longue Durée

AM

Assistance Médicale

AME

Aide Médicale d'Etat

AMELI

Assurance Maladie en ligne

AMP

Aide Médico Psychologique

AMPvigilance

Assistance Médicale à la Procréation

AMU

Aide Médicale Urgente

AMUEL

Association de Médecine d'Urgence de l'Estuaire de la Loire

ANAP

Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux

ANESM

Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux

ANPAA

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

APEI

Association des Parents d'Enfants Inadaptés

APM

Agence de Presse Médicale

APS

Agir en Prévention Santé

ARCF

Association des Aînés Résidents en Collectivité et de leurs familles

ARDAH

Application de Recueil des Données d'Activité Hospitalière

AREC

Assistance Respiratoire Extra Corporelle

ARH

Agence régionale de l'Hospitalisation

ARLIN

Antenne Régionale de Lutte contre les Infections Nosocomiales

ARS

Agence Régionale de Santé

AS

Assistante Sociale

AS

Aide-Soignant

ASE

Aide Sociale à l'Enfance

ASIP

Agence des Systèmes d'Information Partagés de santé

ASP

Abdomen Sans Préparation

ATMP

Association Tutélaire des Majeurs Protégés

ATSU

Association des Transports Sanitaires d'Urgence

AVC

Accident Vasculaire Cérébral

AVS

Auxiliaire de Vie Sociale

CAARUD

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Rééducation de Risques pour Usagers de Drogues

CADA

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAF

Caisse d'Allocations Familiales

CAFS

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

CAMSP

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CAPI

Contrat d'Amélioration des Pratiques Individuelles

CAPS

Centres d'Accueil et de Permanence des Soins

CAP-TV

Centre Anti-Poison et de Toxicovigilance

CAQOS

Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Organisation des Soins

CARSAT

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CATS

Comité d'Accompagnement Territorial des Soins de premier recours

CATP

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (psychiatrie)

CCAS

Caisse Centrale d'Activités Sociales

C-CLIN

Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales

CDAPH

Commission Départementale d'Aide aux Personnes Handicapées

CDOM

Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins

CDS

Continuité Des Soins

CEAS

Centre d'Etude et d'Action Sociales

CEIP-A

Centre d'Evaluation et d'Information sur les Pharmacodépendances – Addictovigilances

CESP

Contrat d'Engagement de Service Public

CG

Conseil Général

CH

Centre Hospitalier

CHD

Centre Hospitalier Départemental

CHHA

Centre Hospitalier du Haut Anjou

CHRS

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CHT

Communauté Hospitalière de Territoire

CHU

Centre Hospitalier Universitaire

CIDD

Comité Interministériel pour le Développement Durable

CIDDIST

Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles

CIM

Classification Internationale des Maladies

CIRE

Cellule InterRégionale d'Epidémiologie

CIS

Centre d'Incendie et de Secours

CLAN

Comité de Liaison Alimentation et Nutrition

CLCC

Centre de Lutte contre le Cancer

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination

CLSM

Conseil Local de Santé Mentale

CMF

Centre Médico-Psychologique

CMPP

Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CMR

Cancérogènes, Mutagènes ou toxiques pour la Reproduction

CMU

Couverture Maladie Universelle

CMU-C

Couverture Maladie Universelle Complémentaire

CNAMTS

Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

CNIL

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

CNOM

Conseil National de l'Ordre des Médecins

CNP

Conseil National de Pilotage

CNSA

Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

COD

Centre Opérationnel Départemental

CODAMUPS-TS

Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires

CODERPA

Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées

CODES

Comité départemental D'Education pour la Santé

ANNEXE 2 : GLOSSAIRE ET SIGLES

SIGLES

CODOS Comités Départementaux d'Organisation des Soins	DAS Direction de l'Accompagnement et des Soins
CORECS Comité Régional de Concertation des Soins	DCEM Deuxième cycle des Etudes Médicales
COREVIH Coordination Régionale de lutte contre l'infection à VIH	DDASS Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie	DDCS Direction Départementale de la Cohésion Sociale
CPEF Centre de Planification et d'Education Familiale	DDCSPP Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
CPOM Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	DES Diplôme d'Etudes Spécialisées
CPS Carte de Professionnel de Santé	DG-ARS Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
CRCI Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation	DGOS Direction Générale de l'Offre de Soins
CRE Contrat de Retour à l'Equilibre	DGS Direction Générale de la Santé
CREAI Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées	DHOS Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins
CRERA Centre Régional d'Etudes et des Ressources pour l'Autisme des Pays de la Loire	DIRC-HUGO Département Interrégional de Recherche Clinique des Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest
CRH Coordonnateur Régional de l'Hémovigilance	DIRECCTE Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
CRLCC Centre Régional de Lutte Contre le Cancer	DMP Dossier Médical Personnel
CRPV Centre Régional de PharmacoVigilance	DMS Durée Moyenne de Séjour
CRRA Centres de Régulation et de Réception des Appels	DNDR Dotation Nationale pour le Développement des Réseaux
CRSA Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie	DOP Dispositif d'Orientation des Patients
CRUQPC Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge	DP Dossier Pharmaceutique
CSAPA Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	DP Dialyse Péritonéale
CSP Code de la Santé Publique	DPC Développement Professionnel Continu
CUPS Centres Urbains de Permanence des Soins	DPI Diagnostic Pré-Implantatoire
CUSUNP Collégiale des Urgences et des Soins Non Programmés	DPN Diagnostic PréNatal
CVS Conseil de Vie Sociale	DQE Direction de la Qualité et de l'Efficiency

DRAAF

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DREAL

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DREES

Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

DRIRE

Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DSS

Direction de la Sécurité Sociale

DT

Délégation Territoriale

DU

Diplôme Universitaire

EBM

Evidence Based Medicine

EDI

Espace d'Initiatives et de Découvertes (personnes en situation de précarité) 9 espaces en Mayenne

EHESP

Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

EHPAD

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EIG

Evènement Indésirable Grave

ELSA

Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

EML

Equipement matériel Lourd

EN

Education Nationale

ENEIS

Enquête Nationale sur les Evénements Indésirables graves associées aux Soins

ENMR

Expérimentation des Nouveaux Modes de Rémunération

ENRS

Espace Numérique Régional de Santé

EPCI

Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

EPP

Evaluation des Pratiques Professionnelles

EPSMS

Etablissement Public Social et Médico Social

ERASME

Extraction, Recherche, Analyse, Suivi Médico Economique

ESAT

Etablissement et Services d'Aide par le Travail

ESMS

Etablissements sociaux et médico-sociaux

ETP

Education Thérapeutique du Patient

FAM

Foyer d'Accueil Médicalisé

FAMLA

Fédération des Associations et Mouvements de Lutte contre l'Alcoolisme

FAQSV

Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville

FHF

Fédération Hospitalière de France

FIQCS

Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins

FIV

Fécondation In Vitro

FJT

Foyer de Jeunes Travailleurs

FMC

Formation Médicale Continue

FMESPP

Fonds pour la Modernisation des Etablissements de Santé Publics et Privés

FNARS

Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale

FNPEIS

Fonds National de Prévention, d'Education et d'Informations Sanitaires

FNPEISA

Fonds National de Prévention, d'Education et d'Informations Sanitaires Agricole

FO

Foyer Occupationnel

FTM

Foyer de Travailleurs Migrants

GCS

Groupement de Coopération Sanitaire

GCSMS

Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale

GDR

Gestion du Risque

ANNEXE 2 : GLOSSAIRE ET SIGLES

SIGLES

GEIST

Groupement d'Études pour l'Insertion Sociale des personnes porteuses d'une trisomie 21

GEM

Groupe d'Entraide Mutuelle

GEMS

Groupement d'Études des Maladies du Sein

GEVA

Guide d'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapée

GIE

Groupement d'Intérêt Economique

GIR

Groupe Iso Ressources

GPEC

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

GROG

Groupes Régionaux d'Observation de la Grippe

GRSP

Groupement Régional de Santé Publique

HAD

Hospitalisation A Domicile

HAS

Haute Autorité de Santé

HbA1C

hémoglobine glycosylée

HCAAM

Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie

HELI-SMUR

Hélicoptère Service Mobile d'Urgence et de Réanimation

HL

Hôpital Local

HPST

Hôpital Patients Santé et Territoires

HT

Hospitalisation temporaire

HTA

HyperTension Artérielle

HTP

Hospitalisation à Temps Partiel

IAS

Infections Associées aux Soins

ICO

Institut de Cancérologie de l'Ouest

ICSI

Intra Cytoplasmic Sperm Injection (micro injection de spermatozoïdes)

ICSI

Intra Cytoplasmic Sperm Injection (micro injection de spermatozoïdes)

IDE

Infirmier Diplômé d'Etat

IFAS

Institut de Formation d'Aide-Soignants

IFMK

Institut de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes

IFREMER

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

IFSI

Institut de Formation en Soins Infirmiers

IGAS

Inspection Générale des Affaires Sociales

IGS2

Indice de Gravité Simplifié (seconde version)

IME

Institut Médico-Éducatif

IME

Institut Médico-Éducatif

INCa

Institut National du Cancer

INSEE

Institut national de la statistique et des études économiques

InVS

Institut de Veille Sanitaire

IPRP

Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

IRA

Infection Respiratoire Aiguë

IRC

Insuffisance Rénale Chronique

IRCNA

Institut Régional du Cancer Nantes-Atlantique

IRDES

Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé

IREPS

Instance Régionale d'Education Pour la Santé

IRM

Imagerie par Résonance Magnétique

IRSA

Institut inter Régional pour la Santé

IST

Infections Sexuellement Transmissibles

ITEP

Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

IVG

Interruption Volontaire de Grossesse

JO

Journal Officiel

LFSS

Loi de Financement de la Sécurité Sociale

LHSS

Lits Halte Soins Santé

LNP

Les Nouvelles Pharmaceutiques

MAIA

Maison pour l'Autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

MAS

Maison d'Accueil Spécialisé

MCO

Médecine Chirurgie Obstétrique

MCO

Médecine, Chirurgie, Obstétrique

MDA

Maison Départementale des Adolescents

MDO

Maladie à Déclaration Obligatoire

MDPH

Maison Départementale des Personnes Handicapées

MEP

Médecin ayant un Mode d'Exercice Particulier

MG

Médecin généraliste

MIG

Mission d'Intérêt Général

MIGAC

Mission d'Intérêt Général et à l'Aide à la Contractualisation

MISP

Médecin Inspecteur de Santé Publique

MMG

Maison Médicale de Garde

MMS

Mini Mental Score

MPR

Médecin Physique et de Réadaptation

MRS

Mission Régionale de Santé

MS

Médico-Social

MSA

Mutualité Sociale Agricole

MSAP

Mise Sous Accord Préalable

MSP

Maison de Santé Pluri-professionnelle

MT

Médecin Traitant

NMR

Nouveau Mode de Rémunération

OMEDIT

Observatoire des Médicaments, des Dispositifs médicaux et de l'Innovation Thérapeutique

OMS

Organisation Mondiale de la Santé

ONDAM

Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie

ORL

Oto-Rhino-Laryngologie

ORS

Observatoire Régional de Santé

ORSEC

Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

ORU

Observatoire Régional des Urgences

OSCARS

Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé

PA

Personnes Agées

PACS

Picture Archiving and Communication System

PARM

Permanencier Auxiliaire de Régulation Médicale

PASA

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

PASS

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

PATHOS

Outil d'évaluation des besoins en soins techniques liés aux pathologies, permettant de déterminer le niveau de mobilisation de ressources nécessaire à la prise en charge de chaque patient

PCEM

Premier Cycle des Etudes Médicales

PCH

Prestation de Compensation du Handicap

PCOSS

Plate-forme de Coordination de l'Observation Sanitaire et Sociale

PDL

Pays De la Loire

PDS

Permanence Des Soins

ANNEXE 2 : GLOSSAIRE ET SIGLES

SIGLES

PDSA Permanence Des Soins Ambulatoires	PRSE Plan Régional Santé Environnement
PDSES Permanence Des Soins en Etablissements de Santé	PRSP Plan Régional de Santé Publique
PDSH Permanence des Soins Hospitalière	PRST Plan Régional Santé-Travail
PEC Prise En Charge	PS Professionnel de Santé
PEC Pilotage des Emplois et des Compétences	PTS Programme Territorial de Santé
PEP Pratique Exigible Prioritaire	QES Question d'Economie de la Santé
PGFP Plan Global de Financement Pluriannuel	RDV Rendez-vous
PH Personnes Handicapées	REAAP Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents
PH Praticien Hospitalier	RIAM Réseau des Intervenants en Addictologie en Mayenne
PHISP Pharmacien Inspecteur de Santé Publique	RNSA Réseau National de Surveillance Aérobiologique
PHV Personnes Handicapées Vieillissantes	ROR Répertoire Opérationnel des Ressources
PIF Point Information Famille	ROR Répertoire Opérationnel des Ressources
PJJ Protection Judiciaire de la Jeunesse	RPPS Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
PME Petites et Moyennes Entreprises	RPU Résumé de Passage aux Urgences
PMI Protection Maternelle et Infantile	RSI Régime Social des Indépendants
PNNS Programme National Nutrition Santé	RTCN Réseau Territorial de Cancérologie de Nantes
PPC Plan Personnalisé de Compensation	SAMSAH Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
PPS Plan Personnalisé de Santé	SAMU Service d'Aide Médicale Urgente
PRAPS Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins	SASPAS Stage Autonome en Soins Primaires Ambulatoires Supervisés
PRGDR Programme Régional de Gestion du Risque	SATED Section Autiste et Troubles Envahissants du Développement
PRIAC Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie	SATM Santé au Travail en Mayenne
PRIOR Plate-forme Régionale d'Information et d'Orientation des maladies Rares	SAVS Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
PRS Projet Régional de Santé	SDIS Service départemental d'Incendie et de Secours

SEES

Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé

SEHA

Section d'Éducation pour enfants sourds avec Handicaps Associés

SERDAA

Service d'Éducation et de Rééducation à Domicile pour Aveugles et Amblyopes

SESSAD

Service d'Éducation Spécial et de Soins A Domicile

SI

Système d'Information

SIDA

Syndrome de l'Immuno-Déficience Acquisée

SIH

Syndicat Inter Hospitalier

SIOS

Schémas Interrégionaux d'Organisation Sanitaire

SIP

Système d'Information Partagé

SIPFP

Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle

SLD

Soins de Longue Durée

SMIC

Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

SMUR

Service Mobile d'Urgence et de Réanimation

SNDD

Stratégie Nationale de Développement Durable

SNIIR-AM

Système National d'Informations Inter-Régimes de l'Assurance Maladie

SPAL

Service de Psychiatrie Adultes Lavallois

SPASAD

Service Polyvalent d'Aides et de Soins A Domicile

SPIP

Service Pénitentiaire Insertion et Probation

SREPS

Schéma Régional d'Éducation Pour la Santé

SRHM

Service des Ressources Humaines et des Moyens

SROMS

Schéma Régional d'Organisation Médico Social

SROS

Schéma Régional d'Organisation des Soins

SSEFIS

Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire

SSIAD

Service de Soins Infirmiers A Domicile

SSR

Soins de Suite et de Réadaptation

STAPS

Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

STATISS

Statistiques et Indicateurs de la Santé et du Social

SUMPPS

Service Universitaire de Médecine préventive et de Promotion de la Santé

SURSAUD

Surveillance Sanitaire des Urgences et des Décès

T2A

Tarifcation à l'Activité

TEAM

Association des directeurs d'établissements médico-sociaux

TEP

Tomographie à Emission de Positons

TH

Travailleurs Handicapés

TIAC

Toxi-Infection Alimentaire Collective

TMD

Transport de Matières Dangereuses

TMR

Transport de Matières Radiologiques

TNF

Tumor Necrosis Factor

TPE

Très Petites Entreprises

UCC

Unité Cognitivo-Comportementale

UCOG

Unité de Coordination en Onco-Gériatrie

UCSA

Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires

UDAF

Union Départementale des Associations Familiales

UDM

Unité de Dialyse Médicalisée

UHR

Unité d'Hébergements Renforcés

ULIS

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

UMAC

Unité Mobile d'Assistance Circulatoire

UMD

Unité Mobile de Dialyse

ANNEXE 2 : GLOSSAIRE ET SIGLES

SIGLES

UMP

Unité Médico-Psychologique

UNAFAM

Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques

UNCAM

Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie

UNV

Unité Neuro Végétative

URCAM

Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie

URML

Union Régionale des Médecins Libéraux

URPS

Union Régionale des Professionnels de Santé

USLD

Unité de Soins de Longue Durée

USP

Unité de Soins Palliatifs

UTET

Unité Transversale d'Education Thérapeutique

VIH

Virus de l'Immunodéficience Humaine

VSAV

Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes

VSL

Véhicule Sanitaire Léger

